



DECLARATION PREALABLE

Les élections professionnelles qui viennent de se dérouler ont permis à **SYNERGIE OFFICIERS** de défendre auprès des Officiers de Police, sa vision ambitieuse, volontariste et pragmatique du syndicalisme Officiers.

Dans un contexte électoral très tendu, et malgré des méthodes employées par certains qui ne grandissent ni leurs auteurs ni ceux qui les instrumentalisent, **SYNERGIE-OFFICIERS** adresse en premier lieu ses plus vifs remerciements à TOUS les Officiers de Police qui par leur participation au scrutin ont renforcé la représentativité des élus de SYNERGIE-OFFICIERS et leur influence dans le cadre d'un dialogue social pérennisé.

Plus particulièrement, **SYNERGIE OFFICIERS** remercie les femmes et les hommes, Officiers de la Police Nationale qui se sont exprimés en faveur des valeurs que nous défendons et des revendications que nous portons dans le cadre d'une réforme cohérente. En prenant en compte la déflation de notre Corps, SYNERGIE-OFFICIERS a perdu autant de voix que son concurrent soit plus de 700 ! La parité syndicale se présente face à l'Administration dans la même conformation. Avec un score stable de 44,46 % des suffrages, **SYNERGIE-OFFICIERS** est définitivement consacré comme un syndicat majeur !

SYNERGIE-OFFICIERS est aujourd'hui irrémédiablement ancré dans le paysage syndical et reste plus que jamais un acteur incontournable. Votre soutien massif est la preuve incontestable qu'un syndicalisme moderne, pragmatique et novateur est la seule solution pour l'exhaussement des Officiers dans un contexte de réforme profonde.

La mobilisation de nos collègues inflige un cinglant démenti à ceux qui avaient prédit une razzia en spéculant contre l'intelligence et le discernement des Officiers. Les ennemis des Officiers et leurs complices en seront pour leurs frais.

SYNERGIE-OFFICIERS obtient **4 sièges sur 9 en CAP** et continuera à défendre les droits des Officiers avec pugnacité dans toutes les instances paritaires.

Les chiffres sont têtus : quand certains tentent la méthode Coué, promettent le Grand Soir, cherchent à agréger les interrogations de nos collègues avec des considérations politiciennes sur une rhétorique populiste, **SYNERGIE OFFICIERS** récolte les suffrages des Officiers de la Police Nationale revendiquant avec force la légitimité de leur bilan et leurs exigences pour l'avenir qu'ils méritent.

Cadres nous sommes, et cadres de la Police Nationale nous voulons rester, perçus comme tels par tous les acteurs d'une réforme globale de l'Etat qui dépasse bien évidemment le seul Corps de Commandement.

En effet, il est de la responsabilité d'un acteur majeur de la défense des Officiers de Police comme **SYNERGIE-OFFICIERS** de déceler bien en amont les incidences de certaines mesures sur le statut des OPN. Au-delà d'une vision purement policière, **SYNERGIE-OFFICIERS** veillera ainsi à faire entendre la voix des OPN dans le cadre des débats ouverts notamment sur la réforme des retraites ou la prolongation d'activité.

SYNERGIE-OFFICIERS refusera que la déclinaison de ces mesures, et celles à venir dans la mutation engagée par l'ensemble de la Fonction Publique, soient contraires à la lettre de la réforme des corps et carrières. Nous veillerons à ce que le fatalisme des uns et la malveillance des autres ne portent pas directement atteinte à l'exhaussement du Corps de Commandement de la Police Nationale.

En effet, dans ces dossiers comme dans d'autres, les OPN ont la nette impression que la réforme est loin de s'appliquer avec toute la rigueur nécessaire, parfois même aux antipodes de l'esprit qui a présidé à son élaboration.

Dans un contexte budgétaire extrêmement contraint, le Ministère de l'Intérieur se doit de poursuivre cette réforme qui est souvent annoncée comme intention mais qui ne trouve pas sa déclinaison dans les services actifs.

Face à ces contraintes, **SYNERGIE-OFFICIERS** revendiquera avec constance le positionnement des OPN dans un grand Corps de Cadres de la Sécurité Intérieure. Les enjeux soulevés par la Parité Police Gendarmerie, le redéploiement annoncé au sein même de la Police Nationale, tout concourt à maintenir ce cap, comme fondement de la filière des métiers de la Sécurité Intérieure.

Comment accepter aujourd'hui encore que la réorganisation de certains services puisse donner lieu à des scènes rétrogrades où certains postes à responsabilité sont retirés au Corps de Commandement ? Comment justifier dans un Ministère régalien que des dispositions locales soient prises en contradiction avec l'organisation statutaire de la Police Nationale ou les instructions réitérées de la DGPN ?

Chaque collègue Officier de la Police Nationale doit pouvoir bénéficier des fruits de son investissement quotidien par un positionnement juste dans le respect d'une nomenclature transparente. Cette dernière reste trop souvent instrumentalisée par ceux qui l'agitent comme le chiffon rouge d'une gestion jacobine. Bien au contraire, elle doit être l'outil de la modernisation de notre Corps, à la condition qu'elle soit respectée dans sa lettre et son esprit, y compris face à l'offensive clientéliste des fossoyeurs de nos ambitions.

Contre une logique comptable et déshumanisante, **SYNERGIE-OFFICIERS** placera comme toujours son combat syndical autour des intérêts tant catégoriels et institutionnels qui définissent la place de l'Officier au sein de la police Nationale et plus largement dans la Société.

SYNERGIE-OFFICIERS restera donc la force de proposition, qui sans concession, saura poursuivre un dialogue social ferme et résolu avec les plus hautes autorités du Ministère de l'Intérieur. Ainsi, les réussites toujours croissantes des parcours individuels de nos mandants continueront à être la traduction la plus éclatante de l'émergence du nouveau Corps de Commandement que les Officiers de la Police nationale appellent de leurs vœux.

Le Bureau National, le 08 février 2010.